

les Cahiers d'histoire

Cahier n° 81 - Septembre 2015 - 26^{ème} année

Prix 5 €



120 ANS DE LUTTES



**institut cgt
d'histoire sociale
de haute-savoie**

BP 55 - 29 rue de la Crête
74963 Cran-Gevrier
04 50 67 92 09

www.ihs74.fr





Jean-Paul Dunoyer
Secrétaire de l'IHS 74

La CGT a 120 ans

Cette année, le 28 Septembre, nous fêterons l'anniversaire de la CGT. 120 ans ce n'est pas rien et nous devons de les célébrer de manière particulière.

Face aux attaques incessantes actuelles, il est bon de rappeler que celles-ci ne sont pas nouvelles, mais surtout que la jeune fille qu'est la CGT est toujours sortie grandie des épreuves. Il est bon aussi en cette période d'amnésie générale de rappeler les réalisations de la classe ouvrière et de la CGT en particulier.

L'apport de la CGT en matière de Salaires, de Conditions de Vie et de Travail, de Protection Sociale, de Logement, de Culture, de Sport, etc. est loin d'être négligeable.

Dans ce Cahier, vous trouverez les panneaux de l'exposition que nous avons réalisée au printemps, avec (à côté) un développement plus soutenu sur le thème donné, l'exposition ne permettant pas de tout dire.

Nous avons voulu aussi rappeler que notre organisation a été au cœur des luttes ; elle en a été le moteur souvent, ainsi que le coordinateur, tant sur le plan national que sur les déclinaisons plus locales.

Nous avons privilégié, dans ce Cahier, des actions qui se sont déroulées dans notre département. Pour certaines, elles ne sont pas si lointaines, et des acteurs se reconnaîtront ou seront repérés par des proches. Une preuve, s'il en fallait une, que «la Lutte» est l'affaire de tous.

Pour conclure, oubliez la résignation, discutez avec vos proches, ils ont les mêmes problèmes que vous, et rappelez-vous que les luttes passées sont le carburant des actions futures.



• DUNOYER Jean-Paul

Encore un anniversaire ...

La CGT a 120 ans !!!

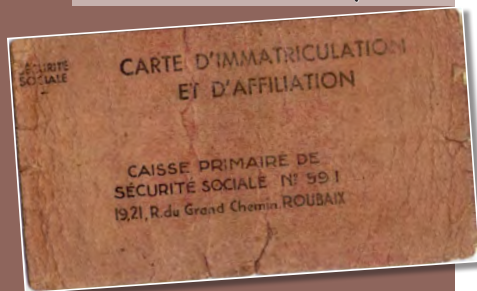
SOMMAIRE

- 1 La CGT a 120 ans*
- 2 Edito*
- 3 Sommaire*
- 4/19 L'EXPO - PANNEAUX et + d'infos*
- 4/5 La Protection Sociale - Le Logement*
 - 6/7/8 Le Capital, le Travail, le SALAIRE*
 - 8/9 La Presse*
 - 10/11 La Répression*
 - 12/13 L'Internationalisme*
 - 14/15 Le Droit au Travail*
 - 16/17 La CGT et la Guerre*
 - 18/19 La lutte pour la Vie*
- 20/27 Les LUTTES*
- Préambule*
 - ASPRO - Gaillard 1976*
 - l'UD dans l'action 1963-1984*
 - Lait Mont-Blanc - Rumilly 1962*
 - SNR - Annecy 1981/1982*
 - Crettiez - Cluses 1903*
 - Piquand - Faverges 1961*
 - Zig Zag - Thonon 1954*
- 28 Bibliothèque Guy Brassoud - Les nouveautés*

La protection sociale

«Surtout ne lui demandez pas d'être juste, elle n'a pas besoin de l'être puisqu'elle est justice»

• Anatole France



Les premières cartes de Sécurité Sociale



1947, vote pour la Sécurité Sociale



Paris 1904 - «Le Maquis», à Montmartre, véritable bidonville couvert de taillis, de cabanes. C'était le domaine des pauvres gens, des clochards et des chiffonniers.



«Les Jardins des cheminots», au milieu de la cité PLM de Clermont-Ferrand

Les grandes dates :

- Constitution du 24 Juin 1793. Première notion laïque d'aide et d'assistance à chacun. On remplace la charité par la solidarité.
- Loi de 1835. Permet la création de sociétés de secours mutuel.
- Loi du 5 Avril 1910. Création des Retraites Ouvrières et Paysannes (ROP).
- Loi du 30 Avril 1930. Rend obligatoire les assurances sociales pour les salariés.
- Loi du 11 Mars 1932. Création des Allocations Familiales.
- Ordonnance du 4 Octobre 1945. Création de la Sécurité Sociale ouvrant les droits à tous les travailleurs. Certains refusent (Agriculture, Artisans, Professions libérales).
- 1947. Création AGIRC (Retraite Complémentaire des Cadres).
- Le 4 Février 1949. Augmentation des retraites.
- 1961. Création ARRCO (Retraite Complémentaire des Salariés).
- 1982. Loi Auroux : Retraite à 60 ans.
- 27 Juillet 1999. Création de la CMU (Couverture Mutuelle Universelle).

Le LOGEMENT :

- 1858-1883. Le Familistère Godin - le logement ouvrier.
- Fin du 19^{ème} siècle. Les corons (Nord) habitat des mineurs mais aussi des ouvriers du textile.
- 1928 - Loi Loucheur. Construction jusqu'en 1939 de 200 000 logements individuels.
- Milieu des années 30. Premières cités SNCF payées en partie par les excédents de la caisse de retraite.
- 1943. Premier texte instituant le 1% logement.
- 1953. Généralisation du 1% et création des C.I.L. (Comité Interprofessionnel du Logement).
- 2009. Le 1% est devenu le 0,45% (baisse du salaire différé). Il ne reste plus que 23 C.I.L.

La CGT est présente dans tous les organismes (OPAC par exemple) et dans la représentation des locataires par INDECOSA.

LA PROTECTION SOCIALE

Jusqu'à la Révolution de 1789, le terme même de «Protection Sociale» était inconnu. Toutes les formes d'aide, d'assistance, voire de prévention, étaient contenues dans le terme «charité», terme fortement lié à la vie religieuse.

Avec la Constitution du 24 Juin 1793, nous avons une première approche laïque d'aide et d'assistance à chacun dans le cadre de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (article 21).

La loi de 1835 autorise pour la première fois les ouvriers à se rassembler dans des sociétés de secours mutuel.

La loi du 5 Avril 1910 crée les premières retraites ouvrières et paysannes. Octroyées à partir de 65 ans, elles sont, vu l'espérance de vie, surnommées «la retraite pour les morts».

La loi du 30 Avril 1930 crée les «assurances sociales obligatoires» pour les salariés. Celles-ci couvrent les risques maladie, invalidité, vieillesse, décès et incluent une participation aux charges de famille, de maternité et de chômage.

En 11 Mars 1932, naissance des Allocations Familiales qui obligent tout employeur à affilier tous leurs salariés à une Caisse d'Allocations Familiales.

L'Ordonnance du 4 Octobre 1945 : création de la Sécurité Sociale ouvrant les droits à tous les travailleurs.

Certains refusent, agriculteurs, artisans, professions libérales. C'est la mise en application du programme d'action du Conseil National de la Résistance (CNR). La gestion revient aux intéressés et à l'État.

Les membres du CNR sont les «inventeurs de la Sécurité Sociale», celle-ci mise en place par Ambroise Croizat, Ministre du Travail. Le système est décliné en 4 mots clé :

- **UNICITÉ**, institution unique, obligatoire, qui concerne l'ensemble des domaines de la protection sociale.
- **UNIVERSALITÉ** : couverture étendue à tous les citoyens.
- **SOLIDARITÉ** : c'est la pierre angulaire du système, solidarité intergénération, entre actifs et inactifs, malades et bien portants.
- **DÉMOCRATIE** : c'est l'exception française, gestion du régime social par les intéressés.

Le tout financé par les richesses créées dans l'entreprise

1947 - Création de l'AGIRC (retraite Complémentaire des cadres)

1961 - création de l'ARRCO (association des régimes de retraite complémentaire) pour les non-cadres.

27 Juillet 1999 - institution de la CMU (Couverture Mutuelle Universelle).

A été mise en place la transposition des directives de la CEE sur les Mutuelles : obligation d'avoir un fonds de réserve correspondant à deux années de prestations.

2007 - Franchise sur les soins de santé.

2010 - la réforme des retraites (applicable en Juillet 2011) : âge de départ progressivement porté à 62 ans (67 ans pour carrière incomplète). La durée de cotisations augmente....

LE LOGEMENT

Dès le début de l'industrialisation, le logement des travailleurs a posé de nombreux problèmes, surtout en milieu urbain.

Les premiers ensembles de logements liés au travail apparaissent à la fin du 19^e siècle les corons (logements des mineurs mais aussi des ouvriers du textile) dans le Nord. Ce n'est pas tout à fait un cadeau fait aux ouvriers mais un moyen de les tenir encore plus sous la dépendance du patronat.

A partir du milieu des années 20, la CGT a été présente sur ce terrain. Début des années 30, premières cités aux PLM, puis à la SNCF, financées en partie par les excédents des caisses de retraite ! Une loi votée en 1928 (Loi Loucheur) permet la construction et l'acquisition par des travailleurs de logements individuels (200 000 construits jusqu'en 1939).

Un texte de 1943 met en place le 1% logement. Il sera très long à entrer en application. Il faut attendre 1953 pour que ce texte soit généralisé à toutes les entreprises du secteur privé non agricole. Est mis en place à cette époque les CILSE (Comité Intersprofessionnel du Logement Social et de son Environnement). Les représentants des travailleurs siègent dans ces organismes qui seront appelés également CIL.

Avec le temps, le 1% va être diminué (baisse du salaire différé) pour arriver à 0,45% aujourd'hui, sans parler du prélèvement de l'état de 5 milliards d'euros entre 1995 et 2002 pour financer le prêt à taux zéro !!!

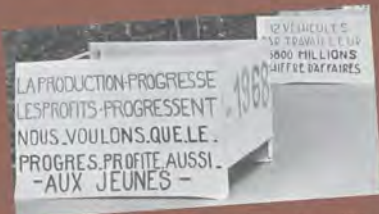
En 2009, les CIL, sont ramenés à 25 puis à 23, le nombre d'entreprises cotisant diminue du fait que ne cotisent que les entreprises de + de 20 salariés (autrefois 10 salariés), rappelons que les entreprises agricoles ne cotisent qu'à partir de 50 salariés.

La CGT est toujours présente dans tous les organismes ayant un rapport avec le logement social, comme le CA de Haute-Savoie Habitat (ex-OPAC 74), et des élus de locataires (par le biais de notre Association de Consommateurs INDECOSA-CGT) à Haute-Savoie Habitat - Halpades - SA Mont-Blanc ... Les élections de 2014 ont d'ailleurs vu la confirmation de la première place de la CGT dans les organismes. Avec des luttes victorieuses qui réussissent à perdurer le logement social, y compris dans des départements très ancrés à «droite», comme la Haute-Savoie...

Le Capital, le Travail le SALAIRE

«La lutte des classes, c'est le drapeau de la CGT»

• Roland Farré



La grève, pour changer la société et bâtir un avenir meilleur



L'arrogance patronale



La lutte paye : les FRALIB (Thé Lipton - Éléphant)

Le TRAVAIL :

C'est l'énergie (physique, psychologique...) fournie par l'individu pour fabriquer un produit par l'intermédiaire de l'outil, de la machine.

Le CAPITAL :

Le capitalisme s'est approprié le fruit du travail et a permis le développement d'un nouveau mode de production qui a assuré sa domination sur l'ensemble de la société.

Ce sont les richesses prélevées sur la plus-value (1) par les propriétaires des moyens de production (les capitalistes).

(1) Plus-value : différence entre la valeur du produit et le salaire (le plus bas possible) versé aux travailleurs pour le renouvellement de sa force de travail et ses besoins.

Le SALAIRE :

L'opposition CAPITAL/TRAVAIL ou plus simplement le paiement du travail (salaire) se concrétise par la lutte pour définir son niveau :

- toujours moins, pour le capitaliste
- permettant d'assurer toutes les facettes de la vie, pour les salariés.

La CGT :

Elle a pris en main la défense des revendications des salariés, des conditions de travail, du temps de travail, etc.

Elle a participé aux temps forts des luttes pour la paix, pour les conquêtes sociales, pour une autre société plus juste.

Avec la classe ouvrière, les salariés, la CGT s'est battue pour la liberté, l'égalité, la tolérance. Nos parents, nos grands-parents, ont écrit des pages glorieuses qui ont changé nos conditions de vie. Leurs luttes ont conduit à la situation que nous connaissons aujourd'hui.

Plus que jamais la lutte est nécessaire.

LE
T
R
A
V
A
I
L

LE
C
A
P
I
T
A
L

LE
S
A
L
A
I
R
E

Vous avez dit : lutte des classes ?

L'opposition Capital-Travail constitue l'axe de notre histoire contemporaine : inexorable, fluctuante, déterminante. Nous la vivons pleinement aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, que l'on admette ou pas.

Il nous appartient d'examiner ces concepts fondamentaux qui constituent la base de notre action, à la lumière de l'histoire, en utilisant nos connaissances, économiques, sociales, culturelles. Les notes qui suivent n'ont d'autre but que celui de pointer quelques problèmes, d'ouvrir un débat collectif avec notre IHS CGT.

Réalité de la lutte des classes

La connaissance des lois de l'économie capitaliste et de son évolution pendant plus de deux cents ans, permet (à condition d'en posséder toutes les données) de comprendre l'histoire du mouvement et de l'évolution des sociétés. Le marxisme a puissamment contribué à la prise en compte de la théorie du système de production capitaliste et de son rôle dans l'histoire de l'évolution de l'humanité, celui-ci étant générateur d'un immense affrontement social de classe au niveau mondial.

C'est le sens de cet affrontement qui tente d'être nié aujourd'hui par la pensée ultra-libérale. C'est l'existence des concepts de Capital, de Travail, de classes sociales, d'opposition de celles-ci à travers l'histoire, qui est et a été toujours contesté par l'idéologie conservatrice, sous toutes ses formes.

Le cœur de cette contestation, nous le trouvons dans l'idée que le développement des forces productives de la société serait totalement indépendant de la nature des rapports sociaux de production. D'où l'idée que le système capitaliste lui-même serait l'aboutissement idéal de toute l'histoire de l'humanité ! (en résumé)

Il s'agit, dans cette vision, de l'inversion totale de la réalité historique. Le capitalisme, en tant que système, est la conjonction du développement des forces productives sociales, techniques, scientifiques, et de l'appropriation de celles-ci par la classe dominante.

Les lois de l'économie capitaliste découlent de la nature du système et de l'exploitation poussée à sa logique, à son paroxysme et soumise à la fois à ses contradictions internes et à la prise de conscience (sociale, politique) de la classe qui assure la production. La lutte de classe est une réalité incontournable du système capitaliste ; elle en est le fruit, indissociable du système.

La réalité du concept Capital-Travail et de leur opposition, ont été toujours contestées par l'idéologie politico-conservatrice ainsi que par les tenants d'un compromis théorique et politique dont les applications historiques sont immenses, encore de nos jours.

Il s'agirait de dédouaner le Capital de ses responsabilités en niant son existence socio-économique.

Or, concrètement, le Capital et le Travail se trouvent liés, complémentaires, interpénétrés. Le Capital n'est pas une abstraction ; il est inscrit dans le mouvement de la production et de l'appropriation des produits du

travail, ceux-ci étant indissociables des personnels de production.

Cette réalité échappe plus ou moins à la conscience des salariés. C'est cette marge variable de prise de conscience (combinée à d'autres facteurs) qui détermine les degrés de l'intervention des travailleurs, les mouvements fluctuants des luttes économiques, sociales, politiques, nationales et internationales.

Les terrains de l'action syndicale

Dans les conditions de cette bataille, délimitée par des modifications de la production et de la destructuration du travail, de l'emploi, de la gestion économique, en pressurant le capital vivant à vaste échelle, l'intervention du collectif des travailleurs revêt une nécessité vitale. C'est au cœur des entreprises qu'a lieu principalement l'affrontement, quotidiennement. Le rôle de la CGT permet à l'ensemble des salariés de mener le combat en le reliant à l'action contre la stratégie capitaliste générale. Cet affrontement a lieu aussi sur les stratégies économiques pour répondre aux besoins et créer de l'emploi. Là aussi on retrouve la CGT.

Des conditions fondamentales nouvelles

L'étude des formes essentielles du fonctionnement du capitalisme permet de saisir son mouvement historique, fondé tout à la fois sur l'exploitation du travail, la production de la plus-value et en face l'action des travailleurs visant à récupérer cette plus-value pour la satisfaction de l'ensemble de leurs besoins. La détermination du niveau de ces besoins varie selon les périodes. Elle est l'objet de luttes très âpres, syndicales, politiques, idéologiques, luttes de classe dont l'intensité, la complexité, le niveau, les rapports de forces, constituent la trame de l'Histoire, depuis le 18^e siècle jusqu'à nos jours.

L'originalité des lois du mouvement du capitalisme l'a conduit à rechercher l'obtention de la plus-value et du profit maximum par une diversification des moyens : intensification de l'exploitation de la force du travail, recherche de la baisse de la valeur des matières premières, utilisation des progrès scientifiques et technologiques, internationalisation de la production, des échanges, de la recherche, de la communication... cet immense mouvement du 20^e siècle où se croisent les luttes, le colonialisme, les guerres, les révolutions, les victoires, les reculs, les régressions, a débouché sur une généralisation massive du salariat, dans chaque pays, chaque zone, et au niveau mondial.

Ce bouleversement conduit à une profonde modification du mode de fonctionnement du système capitaliste, dans sa recherche et par la panoplie des moyens mis en œuvre (financiarisation de l'économie, politiques d'austérité...) débouchent sur des crises économiques et financière à répétition de plus en plus violentes.

.... suite page 9

LA PRESSE

«La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme»

• Déclaration des Droits de l'Homme

ANTOINETTE

Antoinette était un magazine de la CGT destiné à un lectorat féminin. Créé en 1955, de périodicité mensuelle, il cesse de paraître en 1989. Le nom du magazine féminin de la CGT est inséparable de celle qui en fût la fondatrice durant 20 ans, Madeleine Colin. Militante syndicale aux PTT, elle revendique l'égalité de traitement, en terme de rémunérations et de carrières, et spécifique en matière sociale.

LE PEUPLE

Le Peuple depuis sa naissance, le 4 janvier 1921, a été le journal du syndicalisme, de la CGT, puis son organe officiel. C'est ainsi bien légitime que nous voulions montrer quelques facettes de l'apport du «Peuple», quotidien, hebdomadaire puis bimensuel à la vie concrète de la CGT, et plus amplement du syndicalisme confédéré, à destination des organisations CGT.

LA VIE OUVRIERE ET LA NOUVELLE VIE OUVRIÈRE

Née en 1909, longtemps l'organe officiel de la CGT, symbole de la Résistance pendant la seconde guerre mondiale, la VO devient L'Hebdo, puis NVO. La Nouvelle Vie Ouvrière (NVO) est le magazine que la CGT publie à destination des syndiqués pour informer des luttes.

ENSEMBLE LA CGT

Le premier numéro de «La CGT Ensemble!» est sorti en janvier 2008. La création d'un journal destiné à chaque adhérent se concrétise conformément aux décisions du 48^{ème} congrès de la CGT. Le journal est adressé gratuitement à domicile de tous les syndiqués sur la base de données répertoriée dans le CoGiTiel.

OPTIONS

Créé en 1965 le journal de l'UGICT, Options est d'abord un mensuel tourné vers la réflexion ; il s'agit de l'identifier comme vecteur d'un syndicalisme spécifique, de sa réflexion sur le vécu et les besoins des ICTAM (Ingénieurs, cadres, technicien et agent de maîtrise).

Vie Nouvelle Journal spécifique aux Retraités

La HAUTE SAVOIE OUVRIERE (HSO) et l'UDI

Née en janvier 1950, la HSO, journal intérieur des syndicats CGT est ronéotypé à la Bourse du Travail à Annecy, son gérant est Alfred Vernin. La HSO est ensuite diffusée à partir de 1978 en masse. Le dernier journal est sorti en novembre 2008. L'UDI a remplacé la HSO comme bulletin d'information de l'UD aux syndicats et militants.

RADIO

Au début des années 80, la CGT anima plusieurs radios libres : Radio Quinquin (Nord), Lorraine cœur d'acier (Longwy département Meurthe et Moselle), Annecy Ondes Pures..... L'émetteur de Radio Ondes Pures fût installé dans le grenier de la Bourse du Travail, le matériel était caché tous les soirs dans les combles sous un gros tuyau émergeant du plancher. Mais il est déclaré publiquement que l'émetteur serait installé tous les soirs dans un lieu différent. La parole fût coupée en avril 1981, les CRS envahissent la Bourse du Travail... plus le droit d'émettre ! Liberté d'expression ... quand tu nous tiens !!! (cahier IHS74 numéro 69)

NATIONALE

DÉPARTEMENTALE



.... suite de la page 7

Le Capital, le Travail le SALAIRE

C'est une crise systémique mettant en cause le capitalisme dont le rôle historique est en voie d'achèvement sur le plan structurel, mais a encore de beaux jours devant lui, sauf intervention des travailleurs.

La lutte des classes a pris des dimensions jamais connues dans l'histoire. Elle concerne aujourd'hui l'ensemble des couches populaires, dans chaque pays, au niveau de chaque continent. Elle doit se fixer des objectifs fondamentalement nouveaux, pour des transformations économiques, structurels, des solidarités au niveau de production, des investissements, des finances, de sauvetage de l'environnement... pour une autre Europe, pour la paix dans le monde, contre la barbarie.

Le capitalisme lutte pour sa domination, incapable de surmonter une crise qui est celle de son propre système, allant jusqu'à étrangler les peuples.

la lutte des classes devient, ici et maintenant, la clé des problèmes immédiats, la clé de l'ouverture pour une autre société, pour un autre avenir de l'humanité. de larges fronts de lutte s'ouvrent et se déploient dans notre pays, en Europe, dans le monde.

La lutte des classes, c'est la drapeau de la CGT, pour un large rassemblement populaire indispensable. Le plus tôt sera le mieux !

Roland FARRE

LA PRESSE

Lors de l'exposition nous avons repris les principales parutions de la CGT. Nous n'avons pas voulu citer tous les journaux spécifiques à chaque fédération, la liste aurait été trop longue.

Quand on parle de presse, il ne faut pas oublier la censure, c'est-à-dire le pouvoir du gouvernement ou d'une autorité sur la parution d'un ou plusieurs articles, voire de la totalité d'un journal. Si actuellement il n'en est pas fait souvent recours, ce n'était pas le cas dans le passé. Lors de la deuxième Guerre Mondiale, la Vie Ouvrière, mais aussi les tracts CGT étaient interdits et distribués «sous le manteau».

Sur le chapitre de la communication, deux remarques. Hormis quelques rares titres (l'Humanité entre autres), les positions de la CGT sont soit ignorées, soit déformées par le reste de la presse et les médias. Par contre tout ce qui peut desservir le mouvement social est largement monté en épingle, rappelez-vous à la fin de l'année dernière «l'affaire Thierry Lepaon»....

L'avènement de l'informatique dans la communication, l'arrivée des sites internet et des réseaux sociaux, doivent permettre de desserrer le carcan dans lequel la presse syndicale, au sens large, est enfermée.

Nous profitons de cet article pour rappeler notre site internet : ihs74.fr

LA RÉPRESSION

«Parce qu'elle empêche d'amasser en rond, la CGT et ses militants ont toujours fait l'objet d'attaques tant du pouvoir en place que des forces manipulées par le patronat»

• Jules Guesde



Ses militants, ses syndiqués, les travailleurs ont payé le prix fort : licenciement, lock out, tribunaux, prisons et mort.

1908 : DRAVEIL - la police et l'armée tirent le 2 Juin 2 morts, le 30 Juillet 4 morts 500 blessés

En HAUTE-SAVOIE : 18 Juillet 1904 - Cluses - les patrons Crettiez tirent sur la foule 3 Morts 50 blessés

1942 - 7 Mars - Evreux - Pierre SEMARD, Secrétaire de la Fédération des Cheminots, fusillé par les nazis.

Ambroise CROIZAT, Secrétaire de la Métallurgie CGT
 1926 : 4 mois de prison
 1939 à 1943 : transféré dans 14 prisons, jusqu'à la prison d'Alger.

Benoit FRACHON, Secrétaire Général
 de Mars 1929 à Mai 1930
 1953 : recherché, arrêté en Novembre

En HAUTE-SAVOIE :
 Suzette MARTINEZ
 Secrétaire de l'Union Locale d'Annecy
 Novembre 1980



Derniers en date (de g. à dr.) :
 Les «5 de Roanne» : Gérald Dionizio
 Jean-Paul Barnaud
 Cristel Coste
 Didier Marchand
 Christian Osete

En HAUTE-SAVOIE :
 Jean-Paul LARESE - Luc SINKIEWICZ
 2013-2014
 Secrétaire Union Départementale CGT 74

LA
M
O
R
T

LA
P
R
I
S
O
N

LES
T
R
I
B
U
N
A
U
X

LA RÉPRESSION

Dans les définitions du Larousse apportées sur le mot «répression», on peut lire «...recours à la contrainte et à la violence à l'encontre d'une dissidence, d'un mouvement social, d'un soulèvement populaire». Il ressort de cette approche que la force et la violence seraient les armes adaptées pour combattre les divergences de vue et d'opinion, en particulier quand celles-ci sont l'émanation des couches populaires.

L'histoire a validé ce postulat. Déjà sous la royauté, les révoltes des «serfs et manants» étaient réprimées dans le sang.

Dès le début de l'ère industrielle. Il en a été de même pour les ouvriers et les artisans. Sans en faire une longue énumération, rappelons les révoltes des canuts à Lyon en 1831 et 1834. Lors de la dernière révolte il y aura plus de 600 morts et 10 000 personnes jugées, la plupart condamnées à la déportation.

La Commune de Paris en 1871 en est un autre exemple. Si au départ les parisiens se sont élevés pour combattre l'envahisseur prussien, rejetant une assemblée nationale prête au renoncement, les mesures que la Commune prenaient, mettaient en péril le capitalisme bourgeois de l'époque. Adolphe Thiers, largement aidé par l'envahisseur, détruisit la Commune. Selon les estimations il y aura entre 10 000 et 30 000 morts et plus de 4 500 déportés en Nouvelle Calédonie.

Après cette répression de masse, le mouvement ouvrier se relèvera et ... de nouveau la répression tombera.

On a parlé de Draveil en 1903, mais il y eut avant Fourmies, le 1^{er} Mai 1891 : 9 morts et 35 blessés par la troupe qui a fait feu sur des manifestants pour la journée de 8 heures.

L'organisation de la classe ouvrière, les avancées démocratiques, une certaine liberté de la presse, l'arrivée de la première Guerre Mondiale, seront des facteurs qui contribueront à la diminution des morts par la répression. Celle-ci existe toujours, mais change de forme.

La prison et les tribunaux prennent le relais. En éliminant pour un temps les porteurs d'idées contraires à l'intérêt des tenants des richesses, on donne un aspect moins rébarbatif à la répression ; c'est le rôle de la prison. Quand de plus, grâce à des lois «adaptées» on se donne une légitimité légale qui sert de menace et d'alibi. On a les mains libres pour «amasser en rond».

Les travailleurs, même s'ils en ont payé le prix et le payent encore, n'ont pas toujours le temps, l'information, voire l'analyse, pour contrer ces menaces planant sur leurs libertés.

L'exemple parfait est à prendre lors de la grève des mineurs britanniques en 1984-1985.

Avant la grève, qu'elle savait inévitable vu les mesures qu'elle avait prises sur la fermeture des mines, Mme Thatcher, forte d'une large majorité au parlement anglais, avait fait voter des lois paralysant le droit de grève : obligation d'un vote à bulletin secret pour déclencher une grève, interdiction pour les piquets de grève de se placer à des endroits où ils gêneraient le passage, interdiction aux travailleurs d'autres professions de soutenir les gens en lutte. Toutes ses mesures ont contribué à la défaite de l'action et porté un coup au syndicalisme anglais.

Dans notre pays il en est de même quand, au nom du service public, on oblige les syndicats à déposer un préavis de grève 5 jours avant le début de l'action, mais aussi au personnel à se déclarer gréviste avant celle-ci. Ceci permet toutes les pressions mais aussi la recherche de compromis douteux avec des organisations syndicales pas très offensives. Cela permet aussi de cibler la répression et en divisant, d'affaiblir encore le rapport de force.

C'est dans ce contexte qu'il faut mettre les attaques contre les 5 de Roanne ou celles des Secrétaires de l'UD de la Haute-Savoie.

Même si elle est plus insidieuse, la répression n'a pas cessé, bien au contraire.

Le recours abusif du patronat contre leurs salariés, l'acharnement de certains procureurs à poursuivre les travailleurs en lutte, sont des facettes nouvelles de la répression.

Mais celle-ci a toujours le même but : faire taire ceux qui luttent et faire peur au reste des travailleurs.



L'Internationalisme

*« Quand ils sont venus chercher les communistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.
 Quand ils sont venus chercher les syndicalistes, je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.
 Quand ils sont venus chercher les juifs, je n'ai pas protesté, je n'étais pas juif.
 Quand ils sont venus chercher les catholiques, je n'ai pas protesté, je n'étais pas catholique.
 Puis ils sont venus me chercher et il ne restait personne pour protester. »*

- Martin Niemöller - pasteur protestant, arrêté en 1937 et envoyé au camp de concentration de Sachsenhausen, puis transféré au camp de Dachau



Un groupe de hommes dans l'Europe Républicaine, Août 1914 (Célestine Gervais et Charles, René Théron (extrait))

L'engagement de la CGT sur ce plan prend ses racines à la naissance du mouvement ouvrier français (1864, association internationale des travailleurs).

Pour la CGT, ce sujet est une constante qui s'articule dans de nombreuses directions : solidarité, bataille pour la paix et la liberté, pour un autre ordre économique, pour un rassemblement mondial des travailleurs.

Quelques exemples :

• Pour la PAIX :

- Manifestation à Paris 1912 - 1914
- Signataire de l'appel de Stockholm - 1950
- Contre les guerres d'Indochine - 1945 - 1954
- Et Vietnam - Et Algérie - 1954 - 1975
- Participation active au Mouvement de la Paix

• Pour la SOLIDARITÉ matérielle :

- Guerre d'Espagne - 1936 - 1938
- Aux Mineurs Anglais - 1984 - 1985
- Aux peuples Vietnamiens - Palestiniens

• Pour la SOLIDARITÉ individuelle et morale

- Sacco et Vanzetti
- Nelson Mandela
- Mumia Abu Jamal

• Pour les LIBERTÉS

- Pour la paix et la liberté :
Février 1962 - Métro Charonne
- Contre la dictature de Pinochet - 1973

• Pour un nouvel ordre ÉCONOMIQUE :

- Manif G7 à Nice - 2000
- Manif G8 à Annemasse - Juin 2003

• Pour le RASSEMBLEMENT DES TRAVAILLEURS :

- la CSI
- la CES
- la FSM



1962 : Métro Charonne Recueillement



Manif Paris pour sauver Sacco et Vanzetti



1949, lors du meeting des femmes pour la paix, le 6 mars



1960, les SKF d'Ivry manifestent le 27 octobre



1987, la manifestation de S. Deyne à Paris

L'INTERNATIONALISME

En complément de la page ci-contre, il est nécessaire d'insister sur l'engagement permanent de la CGT dans ce domaine, engagement qui prend racine dans le mouvement ouvrier français dès sa naissance. L'histoire de la CGT est émaillée de nombreux faits ou positions qu'il est, à notre avis, nécessaire de connaître ou de rappeler.

Dès 1864 se crée à Londres l'Association Internationale des Travailleurs (première Internationale). Le mouvement ouvrier est présent. En prolongement, la CGT, dès sa création, a été porteuse des idéaux de paix, de solidarité, et de liberté tant pour les peuples que pour les individus. Ces engagements sont dans le droit fil des combats de la CGT pour un nouvel ordre économique avec, en corolaire, le rassemblement de tous les travailleurs de tous les pays.

Pour illustrer ce propos, rappelons que lors de la conférence de Zimmerwald (Suisse) en 1915, conférence contre la guerre, étaient présents sur les 38 délégués, deux représentants de la CGT, Albert Bourderon, de la fédération des tonneliers, et Alphonse Merrheim, de la fédération des métaux ; Pierre Monate et Alfred Rosmer étant mobilisés. A la deuxième conférence, celle de Kienthal en Avril 1916, les représentants CGT ne purent s'y rendre n'ayant pas eu de visas ; seuls trois députés socialistes de l'époque, Brizon, Alexandre Blanc et Jean-Pierre Raffin Dugen y assisteront.

Les quelques faits et dates que nous avons mentionnés dans l'exposition ne sont pas exhaustifs. En outre ils ont eu souvent des déclinaisons départementales, en voici quelques exemples.

J'ai été témoin, en 1961, d'une discussion où Jean Dunand, responsable des cheminots CGT de 1920 à 1945 puis maire de Ville-la-Grand à la Libération, parlait de l'aide apportée par les cheminots annemassiens aux personnes qui partaient rejoindre les Brigades Internationales lors de la Guerre d'Espagne en 1936, dont particulièrement les Suisses.

Dans un autre ordre d'idées, en 1973, il y eut plusieurs manifestations pour soutenir le gouvernement de Salvador Allende au Chili et condamner le putsch de Pinochet.

Lors de la grève des mineurs anglais en 1984 et 1985, à l'initiative de l'UD CGT 74 dirigée à l'époque par Jean-Michel Gelati, nous avons expédié en Angleterre 3 palettes de lait en poudre. C'est notre regretté camarade Emile Ostorero, responsable syndical au Lait Mont-Blanc à Rumilly qui avait négocié l'achat de ces produits payés par une collecte sur tout le département.

Nous pouvons encore citer les différentes initiatives prises par la région Rhône-Alpes pour soutenir le peuple palestinien, mais aussi la paix au Moyen-Orient : un fait des plus médiatiques a été l'ascension du Mont-Blanc par une cordée mixte composée d'israéliens et de palestiniens.

Dans le cadre des solidarités individuelles, comme elle l'avait fait pour Sacco et Venzetti en 1920, la CGT a

aussi participé aux actions pour sauver les époux Ronsenberg dans les années 1950.

On ne peut clore ce sujet sans amener quelques précisions sur les différentes structures syndicales internationales.

Tout d'abord la C.S.I. (Confédération Syndicale Internationale), celle-ci a été créée en 2006 grâce au rapprochement de la CISL (Confédération Internationale des Syndicats Libres), de la Confédération Mondiale du Travail et de syndicats indépendants (CGT France, CTA Argentine, OPZZ Pologne). En 2011 elle regroupait 176 millions de travailleurs dans 301 organisations sur 151 pays. Son siège est à Bruxelles. Elle a des déclinaisons par continent : Afrique, Asie Pacifique, Amérique (latine).

Rappelons qu'en France, la CFDT, la CFTC et FO anciens adhérents de la CISL font aussi partie de la C.S.I.

Ensuite, la F.S.M. (Fédération Syndicale Mondiale) ; elle est fondée à Paris en 1945. Al'époque elle est la première organisation mondiale de syndicats. Louis Saillant en devient le secrétaire. Après des démissions et tensions pendant la «guerre froide», son siège est transféré à Prague. Dans les années 1960, la CGT et la CGIL italienne appellent à sa rénovation. Louis Saillant démissionne en 1968 car il s'élève contre l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie en réponse au «Printemps de Prague». En 1975, la CGT quitte la direction, la CGIL se retire et la CGT en fait de même en 1995. La chute de l'URSS en 1990 a pour corolaire le déclin de la FSM. Celui-ci semble jugulé à partir de 2005 principalement avec l'arrivée de nombreux syndicats africains. Son prochain congrès aura lieu en 2016 à Johannesburg. Pour terminer sur ce chapitre, rappelons que deux fédérations CGT, l'Industrie Chimique et l'Agroalimentaire et Forestière sont depuis réciproquement 2014 et 2011 de nouveau adhérentes à la FSM. Son siège est actuellement à Athènes. Elle a environ 100 Millions d'adhérents.

La CES, Confédération Européenne des Syndicats. Dès 1952 on voit apparaître une première coordination européenne issue de syndicats adhérents à la CISL, principalement dans les Mines et la Métallurgie. En 1973 officiellement la CES voit le jour. Pendant un temps assez long, la CFDT, la CFTC et FO se sont opposés à l'entrée de la CGT dans cette instance. Malgré cela ce sera chose faite en 1999. Aujourd'hui : la CES revendique 60 millions d'adhérents. Elle est porteuse des intérêts des travailleurs face à l'Union Européenne, son siège est à Bruxelles.

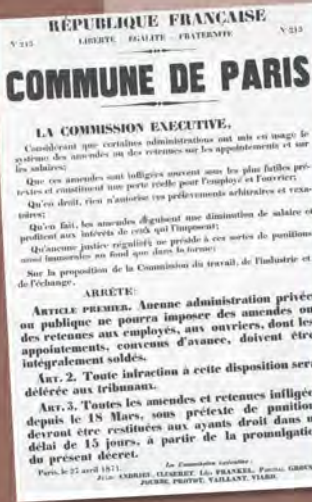
Il n'est pas, dans le propos de ce texte, question de juger de l'efficacité de ces structures, la réalité quotidienne s'en chargera !

Jean-Paul DUNOYER

LE DROIT AU TRAVAIL

«C'est par le travail que l'homme se transforme»

• Louis Aragon



UNE GESTATION LONGUE ET DIFFICILE

Pour la première fois en 1871 la Commune de Paris légifère dans le sens des intérêts des ouvriers : interdiction des amendes et du travail de nuit.

1874 - Loi sur le travail des enfants : pas avant 12 ans. Peu appliqué !

1884 - Reconnaissance des syndicats (Loi Waldeck Rousseau).



Dès 1880 bataille pour la journée de 8 heures - Votée en 1919.

1910 - Décembre - 1^{er} Code du Travail et de Prévoyance sociale.

1919 - Mars - Reconnaissance des Conventions Collectives.

1927 - Reconnaissance et indemnisation des accidents du travail.

1936 - Congés payés (2 semaines). Reconnaissance des Syndicats, les 40 heures, etc...



Louis saillant

1938 - Recul : les 40 heures passent à 41 h 30.

1940 - La CGT, dissoute, passe dans la clandestinité. Les 41 heures passent à 60 heures !

1943 - La CGT participe au CNR et Louis Saillant devient président du CNR en 1944.

1944 - Mise en place du programme du CNR : Nationalisations, Sécurité Sociale, Retraite, Droit de vote des Femmes, etc.

1947 - A travers les guerres coloniales (Indochine, Algérie) la droite reprend le pouvoir. Ordonnance limitant les acquis de la Sécurité Sociale (1960).

1968 - Mai - Reconnaissance du droit syndical à l'entreprise, heures de délégation, formation syndicale, diminution du temps de travail.

1982 - Loi Auroux - Suppression des discriminations dans l'entreprise. 0,2% de la masse salariale pour budget économique du CE. CHSCT. Droit de retrait. Heures d'infos syndicales. Passage aux 39 heures.

2000 - Les 35 heures

.... et maintenant tous ces acquis sont remis en cause !



1968 - La grève et les manifs ... à Ancey aussi



NAISSANCE

DIFFICILES
AVANCÉES

DES
ANNÉES

L'APRÈS
GUERRES

LES PRUD'HOMMES

Créés dès le 13^{ème} siècle, ils prennent en 1848 leur forme actuelle (élection et parité).

En 1907 ils deviennent une véritable juridiction sociale.

En 1979, généralisation de leur localisation et de la couverture d'activités.

Depuis près de 20 ans, attaque en règle du patronat sur cette juridiction : suppression de conseils (ex. Thonon). Il en reste 200 en métropole. Pas d'élection depuis 2008.

La Loi Macron pourrait leur porter un coup fatal !

LE DROIT AU TRAVAIL

Par ce titre il faut comprendre ici l'ensemble des textes législatifs régissant les rapports au travail. Il ne s'est pas fait en un jour. Dès le Moyen-Age il a été nécessaire de codifier certaines pratiques entre les artisans et commerçants et la royauté, les autres catégories de travailleurs étant «taillables et corvéables à merci».

L'émergence d'un salariat dès la fin du 18^e siècle a, en corolaire, vu le début des luttes pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Il faut rappeler ici un point crucial : **TOUTES LES AVANCÉES DANS CE DOMAINE SONT LE FRUIT DE COMBATS LONGS, OPINIÂTRES ET INCERTAINS.** Pourquoi incertains ? Ces avancées sont toujours remises en cause et tributaires du rapport de force entre salariat et patronat.

En Juin 1791 la Loi Le Chapelier interdit toutes les organisations ouvrières et patronales appelées «communauté d'intérêts». Si les pouvoirs successifs veillent à l'application de cette loi pour les ouvriers, ils seront beaucoup plus «coulant» avec le patronat. C'est l'un des faits qui nous permettent de dire que la révolution de 1789 est une révolution ... bourgeoise.

Pour renforcer cette interdiction on trouve des compléments en 1803, en 1810 dans le Code Pénal, et dans la loi contre les coalitions de 1849 ; celle-ci est abrogée par la Loi Olivier de 1864.

C'est la Commune de Paris qui en 1871 légifère pour la première fois dans le sens des ouvriers : elle interdit les amendes sur salaires et le travail de nuit.

Après la chute de la Commune, il faut attendre 1884, la Loi Waldeck Rousseau pour voir la reconnaissance des syndicats (groupement de salariés). C'est le début des syndicats.

Citons entre autres dans notre département la création de la Chambre Syndicale des Typographes d'Annecy (28 Mai 1888), des Ouvriers Décolleteurs de Scionzier Marnaz Vougy (Février-Mars 1901), des Bateliers de Meillerie (1893), des Ouvriers du Bâtiment de Rumilly (1906), etc.

Rappelons ici que la CGT a vu le jour à Limoges en 1895.

Cette période allant de 1880 à la première Guerre Mondiale, sera une période de nombreux conflits : grève des cheminots en 1910 par exemple.

Les années de guerre, 1914, 1915, verront les effets de «l'Union Sacrée» qui mettra de côté pour un temps les revendications. Celles-ci reviennent dès 1916 et surtout en 1917, 1918 avec les avancées législatives l'année suivante : journée de 8 heures et premières Conventions Collectives.

En 1930, le 30 Avril se fait le vote définitif sur les «assurances sociales», ancêtre de la Sécu, qui rentrent en application le 30 Juin.

1936, c'est le Front Populaire avec, après la grève, les accords de Matignon et le vote au parlement les 11 et 12 Juin la mise en place des Congés Payés (15 jours) de la semaine de 40 heures, du droit syndical, des délégués d'atelier et bien sûr le relèvement des salaires.

Dès 1938, recul, les 40 heures deviennent 41 h 30 pour passer, sous le régime de Pétain en 1940, à 60 heures !

Dans la clandestinité, la CGT et ses militants participent activement à la Résistance, Louis Saillant sera Président du CNR et le programme de celui-ci permettra les lois sur la Sécurité Sociale, les retraites et les Comités d'Entreprises en 1945.

En 1950, mise en place du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) et loi sur les Conventions Collectives.

En 1956, vote pour la 3^e semaine de Congés Payés.

Mai 1968, entre autres, reconnaissance de la Section Syndicale dans l'entreprise.

Septembre 1972, égalité de salaire Homme/Femme.

1982, Loi Auroux : Passage aux 39 heures, mise en place des CHS-CT et Droit de retrait, Heures d'Infos Syndicales.

1999-2000, deux lois sur les 35 heures et leur application.

A partir de 2000, la situation sociale évolue au détriment du monde du travail. Le début du XXI^e siècle a vu des luttes défensives importantes, avec quelques succès comme la lutte contre le CPE. Il y a aussi des reculs comme la loi Macron de 2015 qui ouvre la porte à un grand nombre de dérogations aux règles du Code du Travail. Mieux, celui-ci est aujourd'hui remis en question dans sa totalité.

... C'est l'actualité et aussi le futur.

Ayant fait un article dans notre précédent numéro sur les Prud'Hommes, nous n'y reviendrons pas.

La CGT et la GUERRE

«*Quelle connerie la Guerre !*»

• Jacques Prévert



à Chateaubriant
le jeune Guy Môquet à genou à gauche



8 Février 1962 - un manifestant blessé
lors de la manifestation anti-OAS



1963 - Caricature de Cardon in «Siné Massacres» «Charonne».

1914 - 1918 :

Jaurès vient de créer le journal «L'Humanité». Il sera l'un des seuls à dire non à la guerre malgré l'Union sacrée. Il le paiera de sa vie.

1915 marquera le sursaut syndical devant cette tuerie internationale et les grèves de 1917 comme celle des midinettes et des ouvrières de l'armement se développeront un peu partout.

1936 :

La Guerre d'Espagne amène bon nombre de militants CGT à soutenir la jeune République espagnole. Jean Grandel ex-secrétaire de la Fédération PTT organisera à Albacète le service du courrier des Brigades Internationales jusqu'en Avril 1937.

1939 - 1945 :

En représailles aux attentats commis sur les nazis, ces derniers vont fusiller, le 22 Octobre 1941, à Chateaubriant 27 otages. Parmi ceux-ci la CGT paiera un lourd tribut :

- Jean Grandel - de la fédération PTT
- Désiré Granet - de la fédération Papiers-cartons
- Charles Michels - de la fédération des Cuirs
- Jean Poulmarc'h - de la fédération Chimie
- Pierre Timbaud - de la fédération Métal
- Jules Vercruysse - de la fédération Textile

Il ont été désignés comme otages par Pierre Pucheu, Ministre de l'Intérieur et ancien dirigeant du Comptoir Sidérurgique de France, allié aux Maîtres des Forges. Ce sont des milliers de militants CGT qui seront déportés pour leur engagement ou leur soutien à la Résistance.

C'est également la grève des Mineurs du bassin Nord-Pas de Calais du 27 Mai au 9 Juin 1941 pour l'augmentation des salaires, l'amélioration du ravitaillement en beurre, viande et savon.

Mais aussi la grève des Cheminots CGT en Août 1944 qui bloquera les transports de troupes et de matériel nazis et favorisera ainsi la libération de Paris.

Les guerres coloniales :

La guerre d'Indochine fit 100 000 morts côté français pour rien, 500 000 côté vietnamien pour un coût de 3000 Milliards de francs. C'est contre ce colonialisme que l'on trouve le combat extraordinaire des dockers Marseillais, de Brest ou de La Rochelle qui refusèrent en 1950 de charger le matériel de guerre pour l'Indochine.

La guerre d'Algérie : pour la CGT l'un des moments les plus douloureux fut celui du Métro Charonne le 8 Février 1962 : la police sur ordre du préfet Papon fera 9 morts. Ils étaient tous syndiqués à la CGT et manifestaient contre les attentats perpétrés par l'OAS et pour la paix en Algérie.

LA CGT ET LA GUERRE

Dans ce paragraphe nous allons traiter de l'engagement de la CGT et de ces membres pendant les périodes de guerre et en relation avec celles-ci.

1914 - 1918 :

Jaurès, fondateur du journal «l'Humanité» sera l'un des seuls à dire non à la guerre. Il le paiera de sa vie. En 1914 la CGT compte alors environ 300 000 adhérents. Elle organise des manifestations syndicales contre la guerre le 27 Juillet. Le 1er Août c'est la mobilisation générale et le début de la guerre. Le 3 Août, c'est la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Le 4 Août, la CGT rallie l'Union Sacrée. Lors du CCN de la CGT, tenu du 26 novembre au 5 décembre, seule une minorité se prononce contre la guerre. En Septembre 1914, Léon Jouhaud, Secrétaire Général de la CGT, entre au Comité de Secours national, délégué à la Nation pour «soutenir le moral du pays et l'effort de guerre». Seule une minorité rassemblée autour de la Fédération des Métaux et du groupe de «La Vie Ouvrière» combat les orientations du groupe dirigeant.

Après la démission de Pierre Monatte le 3 janvier 1915 en protestation contre le ralliement de la CGT à l'Union Sacrée, la guerre fait chuter les effectifs à 50 000 adhérents. Le sursaut syndical contre cette boucherie internationale commencera cette année-là. 1917 : on compte 696 grèves et 293 810 grévistes en France. Parallèlement, les effectifs remontent à 300 000. Les 6 et 7 Novembre, c'est la rupture de l'Union Sacrée.

1936 :

La Guerre d'Espagne amène bon nombre de militants CGT à soutenir la République Espagnole. L'Espagne est surtout une jeune République fragile, née en Avril 1931 et gouvernée depuis Février 1936 par une coalition de Frente Populär. Le coup d'état franquiste et ses conséquences : la guerre civile va être un des actes de l'internationalisme de la CGT. Le soutien des militants et des syndicats CGT ne se sera jamais démenti à la cause Espagnole. Elle va aller du secours aux enfants d'Espagne, à la fourniture des armes jusqu'aux héroïques Brigades Internationales.

Un hommage tout particulier doit être rendu à Jean Grandel, ex-secrétaire de la Fédération PTT, maire de Gennevilliers, qui organisera à Albacète le service du courrier des Brigades Internationales jusqu'en Avril 1937. Il fera partie des exécutés de Chateaubriant en 1941.

1939-1945 :

Ce qu'il faut évidemment retenir de cette période qui a si profondément marqué notre histoire, c'est que le combat de classe contre le fascisme et pour l'indépendance nationale doit reposer sur la justice sociale.

Ce n'est pas sans raisons que dans la clandestinité et à la tête des combats de la résistance, Benoît Frachon appelait «à ne pas oublier de se battre pour les revendications» ! C'est donc fort logiquement que les premiers grands mouvements de masse contre l'occupant et la collaboration s'appuient sur les revendications. En 1941, la grève des mineurs du Nord-Pas-de-Calais sera le déclencheur. Cette grève menée du 27 Mai au 9 Juin 1941 revendiquait l'augmentation des salaires, l'amélioration du ravitaillement en beurre, viande et savon.

Une autre grève : celle des cheminots en Août 1944 bloquera les transports de troupes et de matériel nazis et favorisera ainsi la libération de Paris.

De ce conflit, n'oublions pas ceux qui ont payé de leur vie leur engagement de militant CGT comme ceux de Chateaubriant ainsi que tous les déportés.

Les Guerres coloniales :

Dans la tradition d'avant 1914, la CGT accepte le fait colonial, ayant seulement la volonté d'y introduire davantage de justice et d'humanité. La CGT-U, elle, renverse totalement ce discours. Avec la révolution bolchevik, la constitution de l'Internationale Syndicale Rouge (ISR), une nouvelle orientation est mise en avant : la défense de l'indépendance nationale des pays dépendants, la communauté de combat entre colonisés et prolétaires - celle-ci est censée s'imposer.

La guerre d'Indochine fera 100 000 morts côté français pour rien, 500 000 côté vietnamien pour un coût de 3000 Milliards de francs. C'est contre ce colonialisme que l'on trouve le combat extraordinaire des dockers Marseillais, de Brest ou de La Rochelle, qui refusèrent en 1950 de charger le matériel de guerre pour l'Indochine.

La guerre d'Algérie : elle coûtera la vie à 30 000 Français et 250 000 Algériens (voire 400 000 selon les sources). Tout au long du conflit, elle a pesé de plus en plus fort sur les budgets de l'état, la politique salariale et sociale. Pour la CGT, l'un des moments les plus douloureux fut celui du Métro Charonne, le 8 Février 1962 : la police sur ordre du Préfet Papon, fera 9 morts. Ils étaient tous syndiqués à la CGT et manifestaient contre les attentats perpétrés par l'OAS ainsi que pour la paix en Algérie.

La lutte pour la Vie

«La vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie !»

• André Malraux



1964 - un ouvrier écrasé par le bâtiment qu'il construisait



La silice : les mineurs encore en première ligne



La céruse : maladie plus traître mais toute aussi tueuse



L'amiante - interdite mais encore présente. ATTENTION DANGER !



Un peu d'humour ... quand la vie est trop lourde !!

Les accidents du travail :

1892 : création de l'Inspection du Travail, protection au travail des femmes. La loi du 2 novembre 1892 fixe une durée maximale pour le travail des enfants, des femmes et des filles mineures.

1893 : protection des travailleurs dans les établissements industriels, notamment en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité.

1898 : la réparation des accidents du travail. la loi du 9 avril 1898 crée un régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents du travail.

1945 : création de la Sécurité Sociale qui a permis l'instauration de la médecine du travail et d'un système de réparation et d'indemnisation pour les victimes d'Accidents du Travail (AT) et de Maladies Professionnelles (MP).

1982 : loi Auroux à l'origine d'innovations notables en matière d'expression des salariés sur leurs conditions de travail et de prévention des risques.

1992 : loi sur les CHSCT (lois Auroux remises en question) a permis de développer la prévention en s'appuyant entre autre sur l'analyse des AT (un accident n'arrive pas tout seul) grâce à l'arbre des causes.

La silice :

En 1848, les conditions de vie dans les villes minières sont très difficiles. Le taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins de 5 ans) est de 167 pour 1000 en France. L'espérance de vie du mineur voisine les 40 ans. Il faut attendre 1960 pour voir les accidents du travail se raréfier. Silicose et pneumoconiose du mineur de charbon rassemblent les affections engendrées par l'inhalation de poussières minérales contenant du dioxyde de silice.

La céruse :

Utilisée en peinture au début du siècle, elle provoquait une terrible maladie, le saturnisme, tuant à Paris en 1901 au moins 150 ouvriers et rendant fous ou infirmes plus de 1 500 ouvriers. Interdite depuis 1915.

L'amiante :

La petite poudre blanche était une semeuse de mort. Elle n'était pas ignorée ni de la chambre patronale, ni du corps médical. Il faudra attendre 1976 et l'action d'un collectif intersyndical de la faculté de Jussieu, ainsi qu'une très longue grève des ouvrières d'Amisol et de très nombreux décès pour que des mesures soient prises contre l'utilisation de l'amiante au 01/01/1997. En 2001 fut créé un fond d'indemnisation.

Le burn-out :

C'est un état dépressif lié au milieu professionnel. Au départ associé aux catégories professionnelles aidantes (travailleurs sociaux, travailleurs médicaux...), il est désormais reconnu qu'il touche tous les types d'emplois. Entre 2008 et 2010 : 60 suicides sont liés au travail rien qu'à France Télécom (10 en 2014), et 200 suicides en 5 ans aux PTT.

LA LUTTE POUR LA VIE

L'exposition a repris les principales dates qui ont jalonné le long chemin de la reconnaissance des méfaits du travail sur les salariés, tant pour les accidents que pour les maladies professionnelles. Si, pour certains «ces acquis» semblent irrévocables, nous pensons que ce ne sont que des «conquis» qui sont gravement remis en question aujourd'hui.

Deux seuls exemples :

La Loi Macron et ses déclinaisons sur «la simplification du Code du Travail» vident la quasi totalité des prérogatives de la Médecine du Travail en supprimant l'obligation d'adapter le travail à l'homme ; son seul rôle sera de dire si une personne est ou non apte à un poste et devient donc par là même un instrument permettant des licenciements plus rapides au titre de l'inaptitude.

Le second exemple vient de toutes les tentatives pour plafonner ou instaurer un barème des indemnités en cas de maladie professionnelle, particulièrement suite au travail de l'amiante. Là encore on ne tient plus compte de la dangerosité de l'exposition, ni même de la responsabilité de l'employeur, mais seulement d'un coût qui doit être supportable par l'entreprise !

Dans le cadre de ce chapitre, tout le monde peut rajouter son expérience personnelle tant sur la dangerosité de certaines situations que des impasses faites sur la prévention. On peut citer ici les difficultés à faire respecter «le droit de retrait» en cas de danger imminent ; les menaces à peine déguisées de sanction, voire de licenciement, sont monnaie courante.

Un autre problème lié à la sécurité du travail qui est en augmentation, est l'appel à la sous-traitance. Lors de travail dangereux, les entreprises font appel à des sous-traitants. Pourquoi ? Les salariés de ces entreprises ne sont pas toujours au courant des risques encourus, ils sont difficilement joignables après leur mission pour tous contrôles. De plus le turn-over important des salariés dans ces entreprises assurant souvent la maintenance des sites nucléaires par exemple, peut expliquer certaines maladies déclenchées bien après le travail, donc improuvables en matière de Maladie Professionnelle.

On ne peut clore ce chapitre sans parler des pressions de toute nature faite pour «atteindre de hauts niveaux de compétitivité» sur la santé des salariés. Nous avons parlé du burn-out, mais il existe de multiples formes de pressions au travail.

Pour beaucoup de catégories professionnelles, l'âge de la retraite est synonyme d'âge de maladie. Un chiffre est révélateur : l'espérance de vivre en bonne santé a diminué ces dernières années, même si les progrès de la médecine aidant, l'espérance de vie, elle, a légèrement augmenté.



LES LUTTES

Préambule

Pour commencer, deux évidences à ne pas oublier :

TOUTES LES AVANCÉES SOCIALES N'ONT ÉTÉ ACQUISES QUE PAR LA LUTTE.

L'histoire l'a démontré !

Mais certains détracteurs diront par exemple que ce n'est pas le cas pour les lois Auroux de 1982. Dire cela c'est oublier deux choses : d'une part l'élan populaire qui a permis à la gauche d'arriver au pouvoir l'année précédente, cet élan ayant pris sa force dans la multitude des actions qui ont émaillé le paysage social de 1973 à 1980 ; d'autre part que ces lois qui ont largement contribué à améliorer le sort des travailleurs (CHSCT par exemple) et des représentants du personnel (heure d'infos syndicale), n'ont pas fondamentalement remis en cause le pouvoir discrétionnaire des employeurs.



«...CELUI QUI LUTTE N'A PEUT-ÊTRE PAS GAGNÉ, CELUI QUI NE LUTTE PAS A DÉJÀ PERDU».

Et la vie de la CGT, durant ces 120 ans, est jalonnée de luttes : luttes de conquêtes, de défense, d'avancées sociales, mais aussi luttes pour la dignité, l'égalité, la justice, la solidarité Ces luttes ont touché toutes les catégories professionnelles et ceci dans tout le pays.

Il serait vain de vouloir les citer toutes, un livre ne suffirait pas. Pour notre part, dans ce Cahier, nous nous sommes arrêtés sur quelques actions qui, d'une part se sont déroulées dans le département, et d'autre part ont touché différentes professions à différentes périodes.

Toutes n'ont pas été victorieuses, loin s'en faut ! Elles ont laissé toutefois un souvenir durable et souvent, pour les participants, une fraternité qui s'est perpétuée bien après la fin de celle-ci.

Pour les articles sans précision, les sources proviennent des archives IHS CGT 74.

ASPRO

LES LUTTES



GAILLARD - 1976

Ce conflit est emblématique à plus d'un titre : il se place dans le cadre de la défense de l'emploi. Il durera deux mois et demi et à l'issue de celui-ci la reprise s'effectuera sans résultats tangibles. Ceux-ci n'apparaîtront que plus tard.

En début d'année 1976, la direction ASPRO NICHOLAS annonce un bilan en déficit et certaines rumeurs sur l'emploi voient le jour. Le syndicat, alerté par le nombre d'heures supplémentaires, l'accroissement sans précédent des expéditions et les propos de la direction, réunit le personnel le 24 Février. Celui-ci décide la grève et l'occupation de l'usine le jour même ... la direction est reconduite à la porte. Assez vite les grévistes trouvent dans les papiers de la direction, un plan prévoyant la vente du secteur «produits médicaux», 18% de l'activité et 99 licenciements.

L'occupation s'installe dans le temps, les grévistes tenant grâce à la solidarité, la vente de tee-shirts et d'autres produits. Après 7 semaines de grève, la poursuite de l'action est votée par plus de la moitié des participants. La direction met en place une production en sous-traitance et menace de fermer l'usine si le travail n'a pas repris le 30 Avril.

Face à ces menaces et voulant garder la cohésion des salariés, les délégués appellent à la reprise après 11 semaines d'occupation. La direction ne s'engage qu'à présenter un plan de redressement 4 jours après la reprise. Ce plan arrivera un mois et demi plus tard ; il prévoyait la remise en cause des accords salariaux et 99 licenciements.

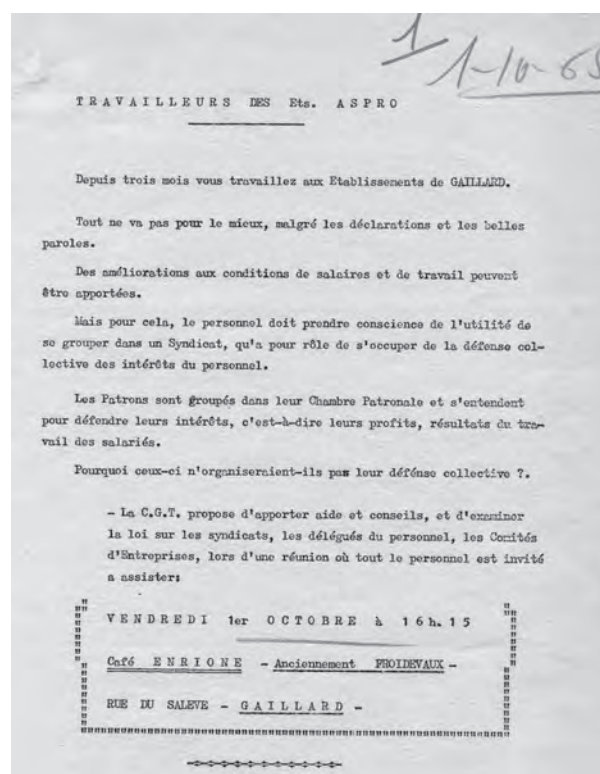
En maintenant, malgré les difficultés, la cohésion des salariés, la CGT, avec de multiples actions, arrivera à limiter à 50 et sur ceux-ci il y aura 37 départs volontaires.

L'action pour les salaires continuera en 1977.

Dans le cadre de l'anecdote, rappelons que le syndicat CGT s'était invité au Tour de France 1976 et qu'un délégué, André Pommies, précédait quelques étapes, en vélo, pour faire connaître la lutte des ASPRO.



Affiche détournée de Savignac en 1976.



L'U.D. LES LUTTES DANS L'ACTION



De par son rôle dirigeant des instances départementales, l'Union Départementale est associée à toutes les actions. Mais nous voulons souligner ici son rôle de « locomotive » dans deux actions spécifiques, toutes deux se rapportant aux mineurs.

La première se passe en 1963 dans le cadre du droit de grève. le 1^{er} Mars, les mineurs de charbon se mettent en grève pour une augmentation de 11% des salaires selon les calculs des syndicats. Le gouvernement de De Gaulle donne un ordre de réquisition aux grévistes (contrainte à travailler). Non seulement les mineurs ne répondent pas à cet ordre, mais les syndicats par la voix de Benoît Frachon appellent à la riposte contre cette attaque au droit de grève. Cet appel est largement relayé en Haute-Savoie par l'UD (voir tract ci-joint). Grâce à cette mobilisation qui ne faiblira pas, le gouvernement cède et met en place un « comité des sages » pour juger de la pertinence de la revendication. Après prise en compte de tous les éléments ce comité juge réaliste une augmentation de 10%, les calculs des syndicats étaient très près de ce chiffre ! A la fin de l'action les mineurs auront une augmentation de 6,5% immédiatement et 12% étalés jusqu'en Avril 1964.

Cette victoire a été possible grâce à la mobilisation unitaire des mineurs (les mineurs de fer de l'est s'étaient joints à l'action ainsi que les travailleurs du gaz de Lacq) mais aussi de celle de tous les travailleurs emmenés par leur UD respective. L'UD de la Haute-Savoie, à cette occasion, donna la preuve de sa détermination et de son efficacité.

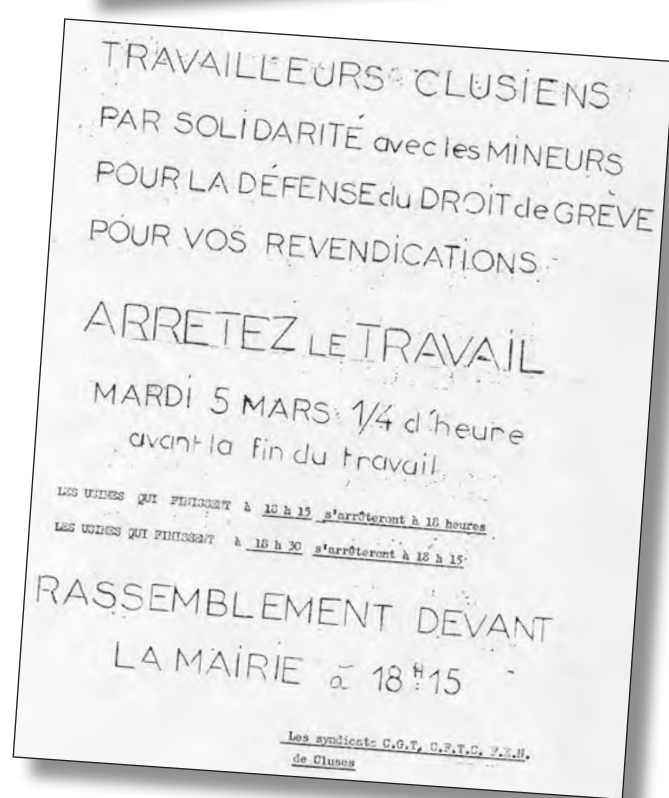
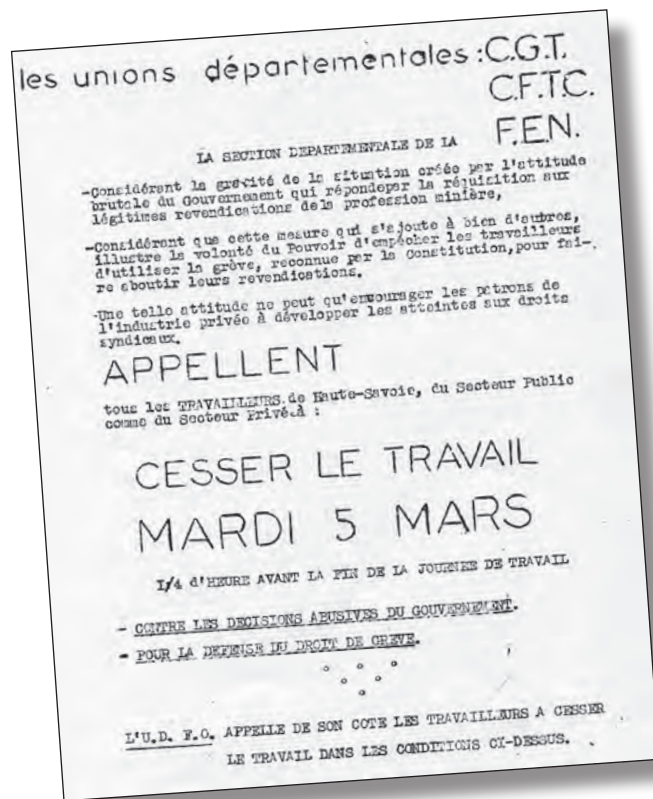
La seconde action où l'UD 74 a joué un rôle important se situe lors de la grève des mineurs anglais en 1984-1985.

Cette grève qui durera une année verra la fin de l'exploitation du charbon en Grande-Bretagne, mais aussi un coup très dur au syndicalisme anglais.

Les mineurs anglais sont en grève depuis plus de six mois. La CGT soutient leur action et fait appel à la solidarité ouvrière. Dans le département, des collectes sont organisées avec une centralisation à l'UD. Emile Ostorero, responsable CGT du Lait Mont-Blanc et membre de la CE de l'UD, négocie âprement avec sa direction.

La Haute-Savoie, à cette occasion, a pu envoyer trois palettes de lait en poudre aux mineurs en lutte. Centralisés à Lyon, les dons du département partirent par camion en Angleterre.

Une preuve encore que la solidarité ouvrière n'est pas un vain mot.



LAIT

LES LUTTES



MONT-BLANC

Si les desserts «Mont-Blanc» sont connus d'un grand nombre de consommateurs ceux-ci ignorent peut-être qu'ils ont vu le jour à Rumilly en Haute-Savoie.

La Compagnie Générale du Lait naît à Bordeaux en octobre 1917. Cette proximité d'un port avait été voulu par les fondateurs afin de faciliter l'exportation de leur production. Toutefois les ressources laitières du bordelais sont rapidement insuffisantes et le choix d'une autre implantation à Rumilly est adopté : principalement grâce à la production laitière de la région mais aussi de la qualité du lait ; une grande partie de la production était destinée aux bébés et jeunes enfants. En 1965 changement de nom la Compagnie Générale du Lait qui fait partie du groupe international Oursina devient Lait Mont Blanc, racheté par le groupe Nestlé un virage important sera pris dans les années 1990, l'abandon progressive des productions à base de lait pour se concentrer sur des produits à base de céréales ramènera les effectifs à 220 salariés.

La nouvelle entité CPF (Cérééal Partner France) compte aujourd'hui 265 salariés.

Pendant ces presque cent ans de nombreuses luttes ont émaillé la vie de l'entreprise, lutte pour les salaires, les conditions de travail, mais aussi pour l'emploi. Dans le cadre de ce cahier, nous allons revenir sur une action qui c'est déroulée au printemps 1962.

A cette époque l'employeur étant la Compagnie Générale du Lait, même si dans la presse et dans les discussions quotidiennes on employait (déjà) le terme «Lait Mont Blanc».

Nous avons choisi cette lutte car elle a été une des plus

longues dans l'histoire de cette entreprise. Restituons le contexte : en 1958 le taux d'inflation est de 15,1. A partir de cette date les salariés courent après le pouvoir ! En 1959 ce taux sera de 6,2 pour passer à 3,6 et 3,3 en 1960 et 1961. En même temps la productivité augmente sensiblement. Début avril 1962 dans le cahier revendicatif les syndicats CGT et CFTC demandent une augmentation de 11,6%. La direction s'appuyant sur une augmentation de 7% accordée en septembre 1961, propose d'aller jusqu'à 3%. Il faut savoir comme nous l'avons dit plus haut que les salaires courent après l'inflation et l'écart n'est jamais comblé, les difficultés de vie s'accumulent. Une tentative de rapprochement a lieu le 16 avril sans trouver un terrain d'accord. Le 20 avril, les salariés décident d'un arrêt de travail de 4 jours (du vendredi au mardi) à partir de ce jour la grève est reconduite quotidiennement. Se pose alors le problème du collectage et du stockage du lait qui est livré journalièrement ; les vaches n'ont pas compris la grève ! la direction ventile ses collectes de lait vers d'autres sites et le 26 avril décide de fermer l'usine ; les non grévistes sont mis en congés exceptionnels. Cette décision a surtout été prise car près de 75% des personnels du collège maîtrise et cadres ont rejoint l'action face à l'intransigeance de la direction.

Différentes tentatives de rapprochement ont lieu sans résultats dont une le 9 mai à la préfecture. Il faut savoir que l'action se poursuit sans interruption depuis le 20 avril. Un appel à la solidarité est fait dès le 27 avril à tous les salariés de la Haute-Savoie. Une manifestation regroupant plus de 600 personnes mobilisera la population à ce même moment.

Enfin le 10 mai la direction, dans une réunion où le maire et l'inspecteur du travail étaient présents revoit à la hausse ses propositions antérieures : augmentation de 6% à compter du 1^{er} avril 1962 et si l'indice des prix accusait une augmentation de plus de 2%, les partenaires sociaux se reverraient ; paiement des jours fériés (ce n'était pas le cas) ; mise en place d'un accord d'entreprise avec ouverture des discussions dès le mois d'octobre avec l'introduction de la participation, maintien du salaire au personnel muté et quelques revendications spécifiques à certaines catégories de personnel dont les chauffeurs.

Le projet d'accord est ratifié par le personnel : sur plus de 500 salariés, il y eut 438 votants, 380 pour et 58 contre.

Le travail reprit le 11 mai. Cette action de plus de 20 jours soudera, par-delà son dénouement, les travailleurs du lait Mont Blanc et la population de Rumilly et de l'Albanais.

Dunoyer Jean Paul

Sources archives IHS (presse du Progrès) et France inflation.com



3 à partir de la droite notre regretté camarade
Émile Ostorero (+2014)



1981 - 1982 LA LUTTE PAIE !

Après 2 années de luttes importantes en 1979 et 1980 :

- Grève des treppeurs en 1979 (3 semaines), des professionnels (2mois), des équiépiers en février et mars 1980 (3 semaines).
- 1981 est marquée par l'arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir.

La direction SNR adopte une attitude de combat contre la CGT, contre les travailleurs qui la soutiennent, tous accusés d'exiger que les nouvelles lois sociales soient appliquées à SNR.

- 1981 actions contre les mesures de chômage partiel à la SNR avec un point fort.
- Octobre 1981 : malgré le refus de la direction, visite de René Lomet, secrétaire confédéral de la CGT. Suite à cette visite, 7 élus CGT mis à pied 1 jour et traduction en justice du secrétaire de la CGT Jean-Paul Larése.

Manifestation massive des travailleurs

Suite à cela, la direction n'annonce plus de mesure de chômage en décembre 1981.



- Février 1982 à l'initiative de la CGT, action pour une véritable 5^{ème} semaine de congés payés, sans remise en cause des acquis et obliger la direction à signer un Contrat de Solidarité pré-retraite.

Rapport de force exemplaire, près de 95% du personnel en lutte sur plusieurs jours.

Après 14 heures de grève et une importante manifestation, la direction cède et les salariés obtiennent une véritable 5^{ème} semaine et l'engagement de la direction sur la signature de 2 contrats de solidarité pré-retraite, permettant à 629 personnes entre 55 et 60 ans de bénéficier de l'accord pré-retraite d'ici fin 83 (avec embauche équivalente nombre pour nombre)

C'était une période où certains disaient que la CGT ne luttait pas !

Comme quoi ...
... les «on dit ...»

CLUSES

LES LUTTES



1904 UNE TUERIE !

Cet événement dramatique est un des premiers jalons de la lutte douloureuse des travailleurs de Haute-Savoie ainsi que l'essor du syndicalisme haut savoyard.

En ce début de siècle près de 3000 ouvriers vivent de l'industrie horlogère dans le bassin de Cluses.

La pierre d'achoppement entre salariés et patrons est d'une part le montant des salaires que le patronat veut revoir à la baisse et la durée du travail. En août 1903 grève à Scionzier suite à une diminution des salaires, manifestation à Cluses, la tension monte.

A la suite des élections municipales, 7 ouvriers sont renvoyés pour «insuffisance de travail». En fait le principal grief à leur encontre est d'avoir «oser» se présenter sur une liste «d'ouvriers» à ces élections. Le 10 juillet 1904 pour riposter contre ces attaques, les ouvriers décident la grève générale. Le 18 juillet lors d'une manifestation devant l'usine Crettiez les 4 fils du propriétaire de l'entreprise ainsi qu'un locataire tirent sur la foule. Bilan trois morts : Rassiati Francis 18 ans, Larrivaz Léopold 21 ans et Baudet Joseph 43 ans, Baudet et Rassiati étant des ouvriers de chez Crettier. On relève aussi deux blessés graves et de nombreuses personnes (près d'une centaine) atteintes par les plombs dont des gendarmes. Les quatre frères Crettiez Henry, Michel, Jean et Marcel ainsi qu'un nommé Veuillet sont arrêtés. Rappelons que la fusillade dure près de 10 minutes !

Les personnes arrêtées sont cachés dans l'usine, tandis que la foule se livre à des «représailles», appartements saccagés, incendie de l'usine. La troupe vient rétablir l'ordre. Le mercredi a lieu en présence de 2000 personnes les funérailles des victimes en présence du député Chautemps, le préfet etc....

Dans la «voix du peuple» journal de la CGT de l'époque, Victor Griffuelhes secrétaire général de la CGT et Alphonse Merrheim secrétaire de la fédération du cuivre à l'époque dénoncent ce massacre et appellent à la solidarité ouvrière.

Aux assises de la Haute-Savoie à Annecy, le 11 novembre 1904 s'ouvre le procès des frères Crettiez. La justice de l'époque a cru bon de juger en même temps 6 ouvriers accusés de pillage. Il s'agit de J. Molliex, F. Lacroix, L. Carquillat, L. Caux, J. Chevret et E. Sonnerat. Les frères Crettiez sont défendus par les ténors du barreau de l'époque Maitres Thévenot, Pacthod de Bonneville et Maitre Descotes de Chambéry brillants orateurs. Les ouvriers sont assistés de Maitre Fernand David de Saint-Julien, de Paul Jacquier de Thonon mais aussi d'Aristide Briand député et homme politique.

A l'issue des débats le 25 novembre les ouvriers sont acquittés, les frères Crettiez se voient condamnés de 8 mois à 3 ans de prison. Aristide Briand à tout de même réussi à prouver leur préméditation. Ce verdict a eu surtout pour but d'apaiser les tensions et rancunes. On verra un peu plus tard certains ouvriers signer des pétitions pour la libération des frères Crettiez et leur père s'engagera à aider les familles des victimes de la fusillade.

Face à cette attitude nous ne pouvons-nous empêcher de citer une phrase de Fernand Pelloutier fondateur des Bourses du Travail «Ce qui manque à l'ouvrier c'est la science de son malheur», ceci est toujours d'actualité.

Septembre 2015

Jean Paul Dunoyer

Pour des informations complémentaires vous pouvez relire notre cahier numéro 49 de juin 2004



Président Jarré.

Procureur général Gensoul.

Les quatre frères Crettiez et leurs avocats.

Les six ouvriers inculpés et leurs avocats.

Une audience à la cour d'assises d'Annecy.

GRÈVE

LES LUTTES



aux Ets PIQUAND

1961 FAVERGES

Au début de l'année 1961, les salariés des Ets PIQUAND STUB, comme beaucoup d'autres catégories professionnelles, se rendent compte que leur salaire rend impossible de joindre les deux bouts.

Pour illustrer cet état de fait, ils font une comparaison entre les années 1947 et 1961 : en 1947, le pourcentage d'un loyer d'un salarié logé par l'entreprise était de 7% du salaire, en 1961 il était de 14%. Rappelons aussi qu'à la suite d'une grève en 1957 le dit loyer était passé de 3 000 à 5000 frs soit 66% d'augmentation.

Lors d'une réunion le 27 Février, les ouvriers demandent une augmentation de 12% ... la direction refuse.

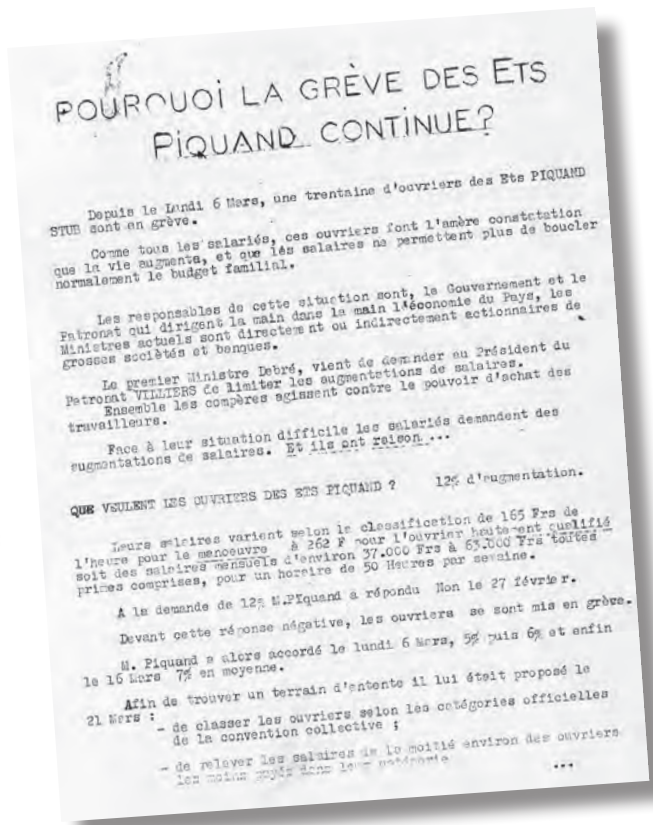
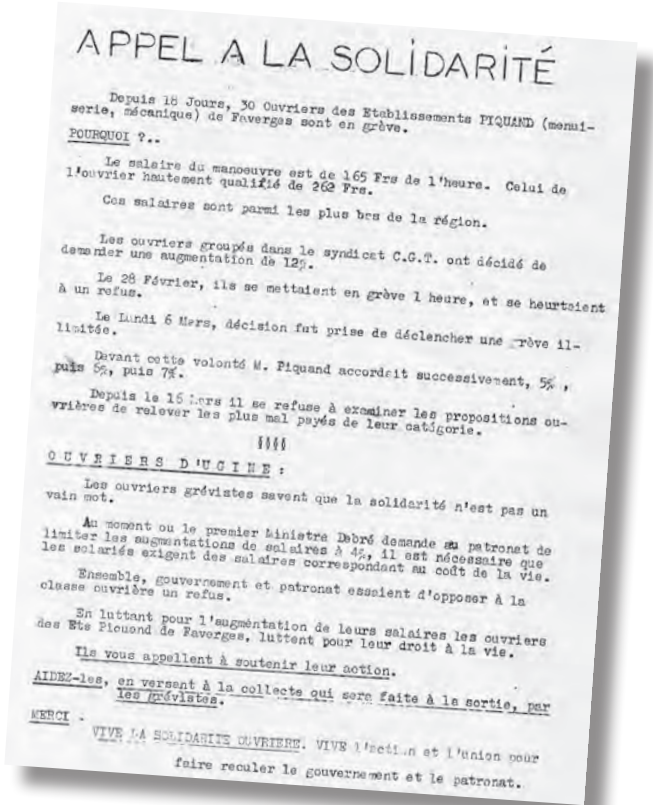
Le 28 Février, grève d'une heure nouveau refus.

Le 3 Mars, grève de 2 heures : +4% sur le salaire de Décembre obtenus ...

Le 6 Mars, grève illimitée ! Le 16 Mars, la direction consent 7%. Toutefois elle se refuse à appliquer les classifications de la Convention Collective.

Les ouvriers poursuivent l'action. Suite à un appel à la solidarité, 190 000 Frs sont récoltés dont 60 000 provenant des commerçants de la localité.

Vers la fin Mars, la direction étend les 7% d'augmentation aux personnels de la scierie.



Nous n'avons pas pu savoir la fin de ce conflit, si ce n'est qu'une augmentation légère a été accordée (à confirmer).

Nos archives actuelles ne nous permettent pas de clore ce chapitre.

Si vous possédez des informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous les faire parvenir (journaux, tracts, presse...)



ZIG-ZAG

1954 PUBLIER

Les papeteries Zig-Zag bien connues des vieux chablaisiens se situaient entre Thonon et Evian, à Publier en bordure de la Dranse. Elles fabriquaient dans les années 50 différentes formes de papier ainsi que du papier à cigarettes de la marque Zig-Zag dont le logo (ce terme n'existait pas à l'époque) était une tête de zouave, soldat de l'infanterie coloniale, fumant une cigarette.

Cette entreprise appartenait au groupe familial Braustein propriétaire d'une papèterie à Gassicourt qui viendra s'installer en Haute-Savoie.

En cette année 1954 nous sommes que neuf ans après la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Si la classe ouvrière comme l'avait demandé Maurice Thorez en 1945 a largement contribué à gagner la bataille de la production, elle n'en a pas touché les fruits. Les revendications salariales sont sur le devant de la scène et souvent les écarts de salaire dans une même profession sont très importants ; ils sont conditionnés par le patronat en place et le rapport de force existant dans l'entreprise.

A Publier, chez ZIG Zag, on trouve des salaires les plus bas dans cette profession. Dans un tract distribué à la population les syndicats CGT, CFTC et FO comparent leurs salaires à ceux des papeteries Aussedat à Annecy et Sonapa à Bellegarde dans l'Ain. Pour prendre un exemple le salaire horaire d'un OS2 à Publier est de 108 F (nous sommes en 1954 donc en ancien franc, ce qui correspond à 1,08 F de 1960), à Annecy le même OS2 gagne 165 F et à Bellegarde 161 F soit plus de 50 % d'écart.

Début juillet 1954 les ouvriers décident de se mettre en grève pour une augmentation de 25F, une prime de 10% intégré au salaire et pour des vêtements de travail. Les 350 ouvriers rentrent dans l'action le 7 juillet.

Après 13 jours de grève des avancées significatives voient le jour : vêtements de travail et intégration dans le salaire de base de 12% de la prime de production. Par contre sur la demande d'augmentation de 25 F de l'heure, la direction ne propose que 6F20.



L'action se poursuit et l'appel à la solidarité auprès de la population se concrétise puisqu'après 9 jours de conflit la solidarité s'élevait déjà à 40 000F.

Les discussions reprennent le 14^{ème} jour.

Le lendemain les OS appellent à reprendre le travail, en plus des revendications déjà réglées, l'employeur augmente le salaire horaire de 7,50 F à 10,40F, soit 68% de plus que la proposition initiales !

C'est unis que tous les salaires reprennent le travail montrant s'il le fallait la nécessité de la lutte et de l'amitié.

Cette entreprise verra plus tard de nombreuses luttes dont une en 1972 contre le travail en continu (24h sur 24h). Cette action fera l'objet d'un article dans un prochain Cahier, car elle est particulière à plus d'un titre.

Plus tard ces papeteries seront rachetées par le groupe Bolloré. Celui-ci dans les années 2000 se séparera de toutes les entreprises papetières produisant du papier à cigarette (Zig Zag, OCB, JOB) et les vendra au groupe Republic Technology dont le siège est à Chicago.

Jean Paul Dunoyer



Bibliothèque Guy BRASSOUD

Institut CGT d'Histoire Sociale de Haute-Savoie

29 rue de la Crête - 74960 Cran-Gevrier

Tél. 04 50 67 92 09

Pour emprunter des livres :

Vous devez vous acquitter d'une cotisation annuelle de 8 euros.

GRATUITÉ POUR LES ADHÉRENTS DE L'IHS

Vous pourrez alors emprunter 3 livres (dont 1 seule nouveauté) pour une durée de 4 semaines, si vous souhaitez prolonger la durée de votre prêt, merci de le signaler (par téléphone ou mail)

Vous pouvez consulter l'ensemble des livres disponibles à la bibliothèque sur notre site :

<http://www.ihs74.fr/>

Nous contacter : ihs74@orange.fr

